

# PROGRAMME DANSE 2019-2020

Comme chaque année voici quelques informations et conseils pour cette nouvelle année.

## Nouveautés :

La **terminologie des cours a été revue** pour faciliter la compréhension du contenu et niveau des cours. Ainsi par ordre croissant de niveau, en Modern'Jazz les cours sont : Eveil, Débutant1, Débutant2, Moyen1, Moyen2, Intermédiaire1, Intermédiaire2, Supérieur, Supérieur-avancé, Avancé et le cours Adultes. Puis en cours de Classique, les cours sont : Initiation, Classique1 et Classique2.

Un deuxième cours de contemporain a ouvert ses portes.

Suite au départ de Yann, nous sommes heureux d'accueillir Tarik pour les cours de Break Dance.

Suite au départ de Sonia, Angélique est le professeur de Danse pour tout le Modern'Jazz (sauf Eveil et Adultes) à partir de cette année.

**!** A partir de cette année, **l'adhésion à la licence FNSMR est obligatoire** (10,70 euros) pour toute inscription à la danse. Un **certificat médical** sera donc à fournir le jour de l'inscription. Pour les licenciés FNSMR seule l'attestation de santé relative au questionnaire QS-SPORT est à fournir si le questionnaire complété ne contient aucun « oui ».

## Informations et Conseils :

Les cours de danse débutent à partir du 12/09/2019.

Le niveau de l'élève est laissé à l'appréciation du professeur qui décidera d'un éventuel changement de cours si cela est souhaitable.

Pour les cours de Danse Classique, la tenue n'est pas comprise dans le tarif indiqué et reste à la charge de l'adhérent.

**!** Pour les cours de Break Dance, les élèves doivent obligatoirement avoir des **semelles blanches** sous peine d'exclusion du cours, les autres semelles laissant des traces très difficiles à enlever du revêtement du sol.

## Communication :

Une page Facebook « ASLS Danse » <https://www.facebook.com/Asls-Danse-Sermaise/> est ouverte : vous pouvez vous y inscrire. Un site <https://www.asls-sermaise.com/> existe également. Ces deux outils permettent de vous communiquer rapidement des informations, en particulier en cas d'absence de professeur et/ou d'annulation de dernière minute. N'hésitez pas à les consulter !

## Gala de danse :

L'inscription à une activité danse vous engage à participer au gala de danse de fin d'année qui aura lieu (sauf avis contraire) les **vendredi 5 juin 2020 20h30 et samedi 6 juin 2020 à 14h et 20h30**. Il y aura 3 représentations de gala. Merci de prendre vos dispositions.

## Contacts :

Pour toute remarque ou question, voici la liste des responsables d'activité par professeur de danse :

Responsable d'activité	Professeur de Danse	Contact	
		Mail	Téléphone
Bertrand	Tarik	<a href="mailto:President@asls-sermaise.com">President@asls-sermaise.com</a>	06 51 09 59 29
Cécilou	Angélique, Layka	<a href="mailto:Cecile.chevalier@asls-sermaise.com">Cecile.chevalier@asls-sermaise.com</a>	06 98 05 77 26
Magalie	Clotilde, Nathalie	<a href="mailto:Magalie.renault@asls-sermaise.com">Magalie.renault@asls-sermaise.com</a>	06 42 25 25 96